

Compte-rendu
AG du samedi 25 septembre 2021
à Cerizay

9h15 : ouverture de l'AG

Remerciements

Je remercie de leurs présences,

Monsieur Johnny BROSSEAU, Maire de CERIZAY et Vice-président de la Communauté de Communes de l'Agglo2b, qui nous reçoit dans cette magnifique salle de la Griotte mise gracieusement à notre disposition, **Monsieur MIRVAL IEN** de Bressuire, Madame Jeannie RAYNAUD notre collègue de Charente Maritime

Sont excusés :

Monsieur Arnaud LECLERC Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale **représenté par Monsieur Mirval, Madame Laurence RENO** Directrice de l'école primaire Ernest Pérochon, **Madame Anita PAQUEREAU** Directrice de l'école maternelle Jean Moulin et Madame **Sophie BATTRAU** directrice de cette même école jusqu'en juin dernier, Monsieur Philippe MOUILLER Sénateur, **Monsieur Jean Marie FIEVET député nord Deux-Sèvres, Madame Coralie DENOUES** présidente du Conseil Départemental, Les membres du bureau des Unions des départements voisins Charente, et Vienne.

Je déclare l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des DDEN des Deux-Sèvres ouverte.

Avant de donner la parole à mes amis de la délégation de Bressuire Agglo2b qui nous reçoit aujourd'hui, rendons hommage à nos camarades disparus : Marie-Angèle FOUCHE-MADIER de la délégation du Mellois, Paul GUILBOT de la délégation d'Airvault, Gilbert FROMENT qui a été président de la délégation de la Crèche et François MURAT secrétaire de la délégation de St Varent.

Merci !

Mes amis, c'est à vous.

Merci à vous, Michèle, Michel, Jean, Jean-Luc, Bernard pour votre investissement dans la préparation de cette journée. Merci aussi aux équipes éducatives de l'école maternelle Jean Moulin et de l'école primaire Ernest Pérochon de Cerizay.

Interventions des officiels Monsieur le maire

Rapport d'activités vote : approuvé à l'unanimité des présents

Rapport financier, parole donnée aux vérificateurs aux comptes : vote, après quitus donné par les vérificateurs aux comptes, rapport approuvé à l'unanimité des présents

Montant de la cotisation 2022 : inchangé, l'assemblée approuve à l'unanimité la décision du CA de maintenir la cotisation à 25 €

Rapport Moral

Chers collègues, chers amis,

Au nom des membres du bureau, je veux vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en nous donnant un nouveau mandat pour 2021-2025.

Ont été élu au CA du 19 juin dernier : président Miichel BENOIST, vice-présidents, Jean-Marie PAULUS pour le nord du département, Jacques DUFOUR pour le centre et Geneviève TEYTAUD pour le sud, trésorier Olivier D'ARAUJO, secrétaire Serge PACAUD. Au CA du 18 septembre dernier, à l'unanimité, il a été décidé d'élargir le

bureau avec un adjoint au trésorier et un au secrétaire. Marinette CATEAU a été élue trésorière adjointe. Il nous manque un secrétaire adjoint, je fais appel à candidature.

La lecture du rapport d'activités par notre camarade Serge montre combien nous avons été actifs en dépit des difficultés liées à la COVID19. Nous avons continué à être présents dans les conseils d'école, dans les comités locaux de déconfinement. Je tiens à renouveler mes remerciements aux équipes éducatives, comme je l'ai fait au CDEN de juin 2020, pour la grande conscience professionnelle et l'engagement total dont elles ont fait preuve en cette période troublée. Leur dire aussi qu'elles peuvent compter sur le soutien des DDEN.

Nous avons une École (avec un E majuscule), qui a été félicitée par le DASEN, parce qu'elle a su répondre avec justesse aux nombreuses exigences créées par cette situation exceptionnelle.

Alors pourquoi à Chiché, alors que l'école publique était volontaire, l'administration a-t-elle confié au privé, la prise en charge des enfants des personnels de santé ?

L'École dite de la République, est celle qui nous réunit, celle qui nous mobilise, celle dont nous sommes des militants généreux, mais exigeants. Parce que nous lui donnons de notre temps, parce que notre engagement est gratuit, nous attendons épanouissement et liberté pour l'enfant, ce citoyen en devenir, parce que nous voulons être fiers de sa réussite, pour lui, pour notre pays.

Oui, nous sommes au 21^{ème} siècle dans une société qui a changé, qui devient de plus en plus individualiste, consumériste avec une École qui ne se porte pas toujours très bien. Pris en otages dans les rets d'une conception déterministe, élitiste... et simpliste d'une « éducation-instruction », hélas prônée par de trop nombreuses personnes, les enfants sont quelquefois niés dans leur dimension d'enfant autonome, émotif, affectif, curieux, explorateur, conquérant. L'école ne peut se réduire à cette transmission formelle des savoirs et connaissances dans un cadre formaté de programmes irréalisables.

La loi de refondation malgré ses imperfections ou insuffisances avait appréhendé la notion d' « enfant-élève » et l'avait traduite en particulier dans la réforme des rythmes scolaires. Étrange, ce sont ceux-là même qui s'étaient élevés contre le passage de la semaine à 4 jours qui deviennent les plus fervents opposants à un retour à 9 demi-journées (4 jours ½) !

Pourquoi faut-il toujours « rappeler » que l'école a été instituée pour les enfants, qu'elle n'appartient pas plus aux enseignants, qu'aux syndicats, qu'aux familles, ni aux élus ! Manquant de lucidité, de courage, le Ministère de l'Éducation Nationale n'en finit pas d'écoper ce bateau ivre qui prend l'eau en changeant sans cesse de cap.

Aujourd'hui, démagogie et idéologie aidant, le ministre encourage à revenir à la semaine de 4 jours. Comment peut-on parler sérieusement des incidences de la réforme des rythmes scolaires sur la réussite des élèves avec un recul de seulement quelques années, après une mise en place souvent laborieuse. Les plus « pénalisés » seront encore et toujours les plus démunis et vulnérables, ceux dont la famille est elle-même démunie et vulnérable.

Ce n'est pas non plus en utilisant le mot inclusion à la place d'intégration que l'on va faciliter l'accueil des enfants handicapés. Ce sont les moyens qui sont nécessaires pas les mots ! Nous avons l'exemple de nos voisins du Nord de l'Europe. Diminuer

les effectifs des classes, doubler le nombre d'enseignants quand c'est nécessaire, redonner à la santé scolaire de vrais moyens de travailler.

Ce n'est pas non plus en voulant créer des Cités éducatives que l'on viendra à bout des difficultés rencontrées par nos écoles rurales. Notre CA du 12 septembre 2020 nous a donné l'occasion de s'étonner de la position de notre fédération qui a décidé « d'accompagner » cette entreprise alors même, que DDEN et syndicats s'étaient élevés contre les réseaux d'école il y a une vingtaine d'années. Je ne suis pas certain que ces futures Cités éducatives garantissent l'avenir de nos écoles et encore moins celle de leurs directions. Quid de la liberté pédagogique des professeurs des écoles ? Et quelle sera la décision des familles qui ont leurs enfants au public dans une commune où existe également un établissement privé ? Leurs enfants prendront le car pour aller dans une autre école, ou bien vont-ils être inscrits dans le privé ? Voudrait-on vider l'une pour remplir l'autre ?

C'est peut-être le moment de parler de la laïcité. Celle qui nous permet de vivre ensemble avec les mêmes droits et les mêmes obligations. Depuis Jules Ferry et le 9 décembre 1905, elle est devenue une valeur et nombreux sont ceux qui l'ajoutent au triptyque républicain. Pourtant, les signes d'une banalisation de la dualité scolaire sont là. Enseignants du privé payés par l'Etat, financement du fonctionnement des écoles privés par les communes souvent à hauteur de celui consenti pour le public, prise en charge des ATSEM du privé, dernière mesure en date.

Cette augmentation des dépenses pour les communes alors qu'elles voient les financements d'Etat diminuer, ne se fera-t-il pas au dépend de l'école publique ? Et que dire de ces villages où elle n'existe pas... ou de cette heure d'enseignement religieux toujours au programme hebdomadaire des écoles d'Alsace-Moselle, et ce en dépit de la mobilisation des laïcs locaux ! La guerre scolaire est toujours là, réelle, camouflée... C'est vrai plus que jamais. Nos dirigeants actuels rendent le futur plus inquiétant encore. La Fédération doit se montrer vigilante. Les laïcs doivent resserrer leurs rangs dans la défense de l'École publique.

Des dangers menacent l'école publique ! En France, l'école n'est pas obligatoire, seule l'instruction l'est ! Les parents peuvent, en le déclarant, faire le choix d'instruire leur(s) enfant(s) en famille. Ils sont alors soumis à un contrôle de la mairie tous les deux ans (pour vérifier que les conditions de vie de la famille sont favorables à l'instruction) et de l'Éducation nationale tous les ans (pour vérifier que les enfants progressent dans leurs apprentissages).

Dans notre département, les écoles alternatives, hors contrat, tendent à se développer. Deux nouvelles structures ont vu le jour à la rentrée en Bocage bressuirais. Faut-il y voir le signe d'une défiance de plus en plus forte à l'encontre du système scolaire ordinaire ? Les inspirations – traditionnelles ou innovantes – sont diverses mais elles ont en commun d'afficher clairement leur volonté de se démarquer de l'offre de l'Education nationale. Ces écoles seraient le prolongement en milieu scolaire de l'éducation apportée en famille (le nombre d'élèves recensés au titre de l'instruction à domicile est de près de 250 dans notre département de la maternelle au lycée).

Faut-il aussi rappeler les tractations financières concernant les anciens bâtiments de l'École normale ? Vont-elles devenir un centre de formations payantes de l'Institut Catholique de l'Ouest ? Ce projet doit être abandonné et nous, laïcs devons combattre cette imposture. Ce dossier, avec nos amis du CDAL, est toujours sous surveillance.

Fidèles à nous-même, nous devons rester mobilisés pour cette école de la République, pour qu'elle offre à tous la réussite ! « *La liberté commence où l'ignorance finit... Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne* » disait Victor Hugo. Education et formation doivent être prioritaires, le budget de l'Education nationale doit demeurer le premier budget de l'Etat.

Notre voix doit se faire entendre dans nos communes.

Celle qui rappelle au maire l'urgence de travaux, de problèmes de sécurité, celle qui signale un problème à l'administration, celle qui assure une médiation dans un conflit local, celle qui intervient dans l'organisation du Projet éducatif territorial ! Oui l'école publique a besoin de nous ! Le renouvellement quadriennal 2021 nous a donné l'occasion de recruter 20 nouveaux DDEN ! Nous devons continuer, avec une attention particulière sur le Mellois où nous devons reconstruire une délégation !

Notre voix doit aussi se faire entendre à la fédération.

Le CA du 19 juin a ratifié ma candidature au conseil d'administration de la fédération nationale des DDEN, pour défendre une politique fédérale qui prenne plus en charge le rythme scolaire avec une vision plus large sur la vie de l'enfant dans son intégralité (famille, école, activités péri éducatives et culturelles), qui prenne plus en compte les problèmes rencontrés par nos collègues sur le terrain : états des locaux, effectifs, fusion d'écoles, écoles rurales, poids des maires dans la gestion des écoles et notamment au travers des subventions et soutien à projet..., qui favorise une dynamique volontariste dans les départements. qui permette de débattre sereinement, dans le respect des analyses et des positions de chacun, avec toutes les organisations amies de l'école publique : la Ligue de l'Enseignement, la FCPE, la Fédération Nationale de la Libre Pensée..., et donc d'avancer unis.

Je m'engage à y favoriser un fonctionnement capable de dépasser les désaccords, en recherchant toujours le consensus, en respectant les individus et sans visée hégémonique, dans le respect des statuts et du règlement intérieur.

Je souhaite aussi que nous nous interrogeons sur la manière de mieux associer les Unions à la vie de la Fédération, avec un questionnement sur les statuts, le règlement intérieur, le Conseil Fédéral. Il nous faudra alors sûrement redéfinir la gouvernance de notre exécutif avec notamment la répartition des tâches et des représentations entre les membres du bureau et du conseil d'administration, par un véritable travail d'équipe, basé sur la confiance et le respect.

Dans un contexte idéologique de moins en moins favorable à l'expression et à la traduction dans les faits de nos valeurs de laïcité, d'humanisme, de fraternité et d'universalité nous nous devons de les réaffirmer par l'exemple, d'agir dans l'intérêt de l'enfant, citoyen en devenir. Redevenons un pôle d'attractivité nous élargirons ainsi notre légitimité et notre représentativité.

Edito du président de la fédération et la lettre de l'ancien président de l'Union.

Monsieur Khaldi, vous écrivez dans votre édito (le délégué de septembre 2021, revue de la Fédération) : « *certain se sont autorisé des dévoiements individuels* », il est à noter que l'envoi du courrier de notre Union à la fédération a été discuté et voté par les membres du CA réunis à Mazières. Une opportunité toute démocratique offerte aux présents. Il n'y a eu ni invectives ni insultes dans les courriers échangés avec la Fédération ou alors c'est que certains n'ont pas les mêmes outils de références pour l'utilisation de notre langue. Dans ces échanges il n'est question que du respect des statuts pour l'organisation du Congrès d'Obernai.

Chiche Monsieur le Président ! Tout avec vous, lorsque vous écrivez dans votre conclusion : « *redonner du sens à notre fonction et développer des perspectives afin*

de créer un élan pour l'École publique laïque de demain, fondement de la République et de la Démocratie »

A l'ancien président de notre Union, nous rappellerons que son « dauphin », élu trésorier, a mis à mal nos finances pour finalement démissionner avant l'expiration de son mandat. Nous rappellerons que les DDEN des Deux-Sèvres viennent d'enregistrer, à l'occasion du renouvellement quadriennal, vingt nouvelles candidatures, ce qui ne s'était pas produit depuis fort longtemps...

Nous avons aussi innové en créant le concours " Aventure citoyenne " .

Que vive l'École laïque !

Merci

Rapport Moral : Vote : Rapport moral approuvé à **l'unanimité des présents**

Débat avec Monsieur Mirval IEN de Bressuire, représentant le DASEN des Deux-Sèvres

Je veux clore cette AG sur une note rassurante sur le mieux vivre ensemble et le bien-être et je donne la parole à Jean Marie Paulus, notre responsable du concours « l'Aventure citoyenne » qui en quelques mots va vous en présenter la nouvelle mouture et nous terminerons par la projection du magnifique travail réalisé par deux classes de l'école Gutenberg de Parthenay.

Gagnantes du concours. Les classes de CM1/CM2 de Sophie Benoist, de CM2 de Claire Redois de l'école Gutenberg ont gagné les premier et deuxième prix. Deuxième prix, ex aequo, la classe de CM2 d'Emmanuelle Debœuf de l'école publique d'Étusson.

Adresse du blog de notre concours l'aventure citoyenne à destination des écoles et collèges (classes de sixième)

<http://blogs79.ac-poitiers.fr/concourslaventurecitoyenne79>

Remises de diplômes aux DDEN récipiendaires.